

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 637 du 19 septembre 1941 :

n° 637

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

19 septembre 1941

Numéro JO

n° 538 du 30/09/1941

Date du numéro

30 septembre 1941

TEXTE INTÉGRAL

Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret du 16 septembre 1941 rendant applicables aux colonies les dispositions de la loi du 21 août 1941 relative à la mise sous séquestre des biens des associations dissoutes.